

Juriste d'entreprise avec le droit public ?

Par **Nono123**, le **23/02/2015** à **07:55**

Bonjour à tous

Cette année, je suis étudiante en L2, j'ai découvert le droit administratif et les finances publiques. Des matières qui m'ont beaucoup plu mais à contre sens de mon projet. En effet, je souhaiterais travailler en tant que juriste dans une entreprise. Or après quelques recherches j'ai vu que ces matières étaient orientées avant tout vers la fonction publique. C'est pour cette raison que je sollicite votre aide [smile25]

Ainsi savez-vous si un cursus en master de droit public peut permettre une embauche dans le secteur privé ? Ou du moins si certaines matières issues du droit public peuvent y conduire ?

De plus, j'ai bien aimé les finances publiques ce qui m'amène à faire un lien avec le droit fiscal, que je verrai l'année prochaine et qui a des chances de me plaire aussi (non ?) ^^ Je suis perdu de voir que le droit fiscal est traité en droit privé, comme le master 2 des affaires et droit fiscal, mais aussi en droit public notamment avec le master de droit public financier où apparemment les matières sont essentiellement fiscales. Donc c'est une matière polyvalente ? Alors quelle est la différence ?

J'espère ne pas vous avoir ennuyé avec mes questions mais c'est assez difficile de se faire des idées concrètes surtout à travers les cours de fac. En tout cas merci beaucoup pour toute l'aide que vous m'apporterez !

Noémie

Par **Yann**, le **23/02/2015** à **08:48**

Ce n'est pas la voie rêvée, mais il est possible de bosser comme juriste d'entreprise avec un cursus de droit public. Il faut privilégier les matières de droit public des affaires: marchés publics, contrats publics en général, fiscal, droit européen, ...

Le droit fiscal est un peu particulier. C'est du droit public, mais dans la majorité des cas on l'enseigne dans les cursus de droit privé, type DJCE. C'est du au fait qu'il s'agit d'un droit principalement lié au droit des affaires.

Si le droit public t'intéresse pourquoi rester attaché au métier de juriste d'entreprise? Pourquoi exclure les métiers du secteur public? Tu es en L2, tu as encore le temps de te fixer sur tes

objectifs professionnels.

Par **Nono123**, le **23/02/2015** à **10:21**

Merci beaucoup Yann d'avoir répondu rapidement. :-)

Tu as raison je dois éviter de me fixer tout de suite.

En fait je m'attache à juriste d'entreprise car l'année dernière j'ai effectué un stage au service juridique d'une société et j'ai vraiment apprécié ça.

Je pense, probablement à tort et par manque de connaissance, que le secteur privé est plus porteur au niveau des embauches, plus diversifié et moins sectorisé que le public.

Notamment lorsque je vois qu'il faut en plus passer des concours qui sont souvent surchargés de monde.

En l'occurrence quand tu dis "Ce n'est pas la voie rêvée", il vaut mieux éviter juriste de "droit public" en privé peu importe la matière ? Et donc si je choisis cette voie me concentrer sur les métiers publics ?

Je comprends mieux le fiscal. Donc l'enseignement entre fiscal privé et public est similaire mais cantonne l'étudiante dans ce secteur.

Moi qui pensait qu'un cursus public pouvait être utile aux entreprises...

C'est difficile de nos jours où il faut essayer de trouver un compromis entre ce que l'on aimerait faire et ce qui donne du travail. Surtout en droit où on est nombreux.

Par **Yann**, le **24/02/2015** à **10:17**

Disons que pour bosser comme juriste en entreprise les profils recherchés sont plutôt des personnes qui ont des compétences en droit des sociétés, droit social, contentieux, assurances, contrats, ... Tout ça a peu de lien avec le droit public.

Donc si tu vises le secteur privé, mais avec des qualifications de publiciste, tu dois choisir des matières qui vont quand même intéresser ton futur employeur. Très clairement: histoire du droit, science politique, etc... ce n'est pas la peine d'y penser.

Les entreprises qui sont intéressées par des juristes en droit public sont des entreprises parapubliques ou qui ont beaucoup de rapports avec l'administration: soit comme client soit comme fournisseur. Donc le secteur du droit public des affaires et particulièrement des contrats publics peut t'intéresser.

Le droit fiscal aussi, c'est un secteur particulier, mais si tu as la chance d'aimer force car c'est porteur. Tout le monde a besoin de bons fiscalistes.

Après te dire que le privé recrute plus que le public, je n'ai pas d'avis tranché sur la question.

Par **Nono123**, le **25/02/2015** à **09:44**

D'accord Yann, c'est bien plus clair.

Maintenant je peux délimiter les matières et envisager de me renseigner plus précisément, notamment l'année prochaine en L3 avec la découverte de nouveaux cours.

Juste une dernière question concernant le fiscal.

Quel est donc la différence entre l'enseignement de droit public fiscal par rapport à la fiscalité de droit privé ?

Il s'agit juste de la finalité professionnelle ? De façon simpliste : le public conduit à l'Administration et le privé aux entreprises ?

En deux réponses tu as réglé quasiment toutes mes interrogations. C'est génial et je te remercie beaucoup pour ton aide !

Par **Yann**, le **25/02/2015** à **16:02**

[citation]Quel est donc la différence entre l'enseignement de droit public fiscal par rapport à la fiscalité de droit privé ?

Il s'agit juste de la finalité professionnelle ? De façon simpliste : le public conduit à l'Administration et le privé aux entreprises ? [/citation]

Non, le droit fiscal c'est du droit fiscal, c'est tout.

En lui même le droit fiscal relève du droit public tout comme le droit constitutionnel, l'urbanisme, le droit administratif,... Il est classé comme tel car il régit les relations des personnes privées avec administration et les obligations de ces personnes vis à vis de l'impôt. Comme il ne traite pas de relations entre personnes privées on ne peut le classer dans du droit privé.

Mais certaines parties du droit fiscal concernent les personnes privées: fiscalité des entreprises,etc...; d'autres parties concernent des personnes publiques: fiscalité locale par exemple.

Lorsque tu suis les cours de droit fiscal tu apprends l'ensemble des éléments de ce droit. Donc certains points de ce que tu vas apprendre intéresseront plus des entreprises que d'autres.

[citation]En deux réponses tu as réglé quasiment toutes mes interrogations. C'est génial et je te remercie beaucoup pour ton aide ![/citation]

De rien, c'est pour ça que juristudiant existe [smile3]

Par **Yn**, le **25/02/2015** à **17:00**

Je rejoins totalement *Yann* sur la teneur du propos.

Pour l'instant, tu n'es ni publiciste, ni privatiste. Tu es en L2, soit une étudiante qui termine ses deux premières années de tronc commun. Tu as donc encore tout le luxe du choix.

Pour revenir sur la fisca, c'est une matière que tu retrouves dans tous les domaines du droit. Tu peux en faire une spécialisation "intégrale", certains M2 en droit des affaires ne font que

de la fisca. Pour simplifier, ils forment des fiscalistes, mais restent avant tout des M2 axés droit des affaires.

Plus fréquemment, la fisca vient compléter ta formation juridique : connaître les règles du droit des successions, c'est bien... connaître les règles fiscales en plus, c'est mieux. De même, connaître le droit des sociétés, c'est bien... connaître les règles fiscales en plus, c'est mieux. Bref connaître l'aspect fiscal d'un dossier permet de mieux envisager la situation, on l'appréhende plus comme un complément.

Bref, si tu veux t'orienter vers le privé, le droit des affaires me semble tout indiqué. Tu feras avant du droit, mais tu auras également de la fisca. Plus tard, libre à toi de choisir vers quoi tu souhaites te spécialiser (société, fisca ou autres domaines du droit des affaires).

Par **ainezumi**, le **26/02/2015** à **09:28**

Bonjour Noémie,

Je rejoins plus ou moins ce qui a été dit. Tu n'en es qu'à tes débuts, donc tu as tout le temps d'y réfléchir :)

Il est vrai que moi aussi, le droit administratif me branchait bien quand j'étais en L2-L3. J'avais un bon enseignant, un bon chargé de TD, je comprenais vite, et du coup, ça m'intéressait plus.

Cela dit au fur et à mesure que j'avancais, j'ai découvert d'autres aspects du Droit des Affaires (l'aspect international surtout) qui m'a énormément intéressée, et j'ai donc privilégié cette voie dans ma spécialisation.

Ceci dit, je pense que le privé amène du public et vice-versa. Je suis juriste dans une grosse boîte qui fait dans le génie civil, électrique, clim, télécoms etc. et on traite avec des établissements publics (marchés publics donc code des marchés publics). Ca ne reste qu'un petit bout du droit public bien entendu.

C'est la variété des fonctions qui me plaît quand on est juriste dans une société privée. D'ailleurs, moi qui jette un œil régulier dans les annonces depuis plusieurs mois, je constate qu'il y en a quand-même pas mal qui cherchent des Juristes Droit Public aussi. Les grands groupes de construction notamment... après le monde du chantier c'est particulier, faut aimer :).

Après effectivement tu as toutes les fonctions publiques qui peuvent t'amener à te spécialiser dans le public.

Pense à faire un tour à l'étranger (ERASMUS/ISEP/doubles diplômes LLM), ça peut mettre une corde de plus à ton arc et te faire découvrir de nouvelles choses.

Bon courage :)

Par **Nono123**, le **28/02/2015** à **21:31**

Bonjour,

Excusez-moi d'avoir mis un moment pour répondre, j'ai pris quelques jours de vacances.

Merci beaucoup à vous trois pour votre précieuse aide.

C'est vrai que j'ai le temps pour envisager la suite de mes études et encore plus pour trouver un boulot, mais grâce à vous j'ai de bonnes pistes.

Mon problème c'est l'appréhension de ne pas trouver de travail après mes études. Du coup ça me pousse à chercher des matières avec des débouchés et pas surchargées d'étudiant. Il est vrai que ça fausse un peu mes choix d'études.

Mais je vais me recentrer, notamment l'année prochaine, en I3, qui sera riche.

Par **Gigi10**, le **18/11/2018** à **21:17**

Bonsoir. J'espere que vs allez bien. Je suis étudiant en I3 droit public mais je suis plus forcaliser sur le droit des affaires internationales surtout le droit commercial et le droit des sociétés. Alors, j'aimerais savoir si c possible de faire un Master en droit des affaires internationales?

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/11/2018** à **09:57**

Bonjour

Il aurait été mieux de créer votre propre sujet.

Si vous dites vous être focalisé sur le droit des affaires internationales alors vous pouvez prétendre à suivre un Master droit des affaires internationales.